AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-11-77000930

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C. C. P. ORLEANS 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 170

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

25 NOVEMBRE 1977

REABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

L'abonnement aux Bulletins Techniques de la Station d'Avertissements Agricoles se terminera avec le Bulletin qui paraîtra au mois de Décembre 1977.

Pour 1978, le tarif des abonnements est le suivant :

Abonnement ordinaire .... 60 F

Abonnement collectif :

1°) à une même adresse .... 60 F + 40 F par série supplémentaire de bulletins

2°) à plusieurs adresses .... 60 F + 50 F par adresse supplémentaire

3°) à plusieurs Stations d'Avertissements .... 60 F + 50 F par Station supplémentaire.

La documentation générale (revue "PHYTOMA", tracts, etc...) dont peuvent bénéficier les abonnés de la Station, indépendamment du Bulletin Technique et de ses annexes ne fera l'objet pour les abonnés collectifs que d'un seul envoi.

Les versements peuvent être effectués :

Soit par chèque bancaire libellé à l'ordre de :

SOUS-REGIE de la PROTECTION DES VEGETAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 - FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

Soit par virement postal à :

SOUS-REGIE de la PROTECTION DES VEGETAUX
CCP LA SOURCE N° 4604-25 C

La Station d'Avertissements Agricoles prie tous les abonnés de bien vouloir :

1°) Effectuer le versement le plus rapidement possible,

2°) Ecrire très lisiblement le nom, le prénom et l'adresse complète (code postal) de la personne qui doit recevoir les bulletins.

CET AVIS NE CONCERNE PAS LES CORRESPONDANTS DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES AINSI QUE LES PERSONNES QUI SE SONT ABONNEES DEPUIS LE 1er JUILLET 1977 ET CELLES QUI SONT HABITUELLEMENT ABONNEES PAR UN ORGANISME PROFESSIONNEL OU UN GROUPEMENT LOCAL.

Imprimerie de la Station "Centre". Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P 199

COLZA

GROSSE ALTISE

Les sondages réalisés ces derniers jours montrent que les traitements de semences et les interventions réalisées contre les adultes, fin Septembre, ont permis jusqu'à présent de limiter les populations larvaires. A l'exception de quelques parcelles semées précocement, le seuil d'intervention fixé à 2 ou 3 larves agées par pied est encore rarement atteint. Il convient néanmoins de s'en assurer en effectuant un sondage sur une cinquantaine de plantes par parcelle. Les principales caractéristiques des larves de grosse altise et les produits à utiliser en cas d'intervention ont été donnés dans le bulletin technique du 15 Novembre.

En cas d'hiver doux un nouveau comptage devra être réalisé fin Décembre-début Janvier car les captures d'adultes se sont prolongées tardivement et celles de la mi-Octobre, d'une certaine importance, pourraient être à l'origine de fortes populations larvaires en fin d'hiver.

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

Des observations récentes ont permis de constater la présence de larves du charançon du bourgeon terminal dans le département du CHER (région de CHATEAUNEUF-SUR-CHER, BRECY, BOURGES, CHAROST, DUN, HENRICHEMONT, JUSSY-EN-CHAMPAGNE et RIANS) et dans le département de l'INDRE (secteurs d'ISSOUDUN et VATAN).

Actuellement à l'exception de quelques situations (DUN, BRECY, CHAROST et JUSSY-EN-CHAMPAGNE) rarement plus de 25 % des plantes sont colonisées. Un pied de colza pouvant être détruit par une seule larve, il convient d'apprécier les risques au niveau de chaque culture avant le début de la migration des larves vers le bourgeon terminal.

Les bordures de parcelles sont en général plus attaquées et les cultures les moins développées risquent d'être les plus sensibles.

Pour déterminer ces larves ou en cas d'intervention l'on peut se reporter au bulletin technique du 15 Novembre.

MOUCHE DU COLLET ET DU PIVOT

A côté des asticots que l'on rencontre habituellement dans les pétioles des feuilles les plus agées et dont l'incidence économique est négligeable, des larves de la mouche du chou ou d'une espèce voisine sont actuellement observées dans les pivots de nombreuses cultures des régions de CHATEAUNEUF-SUR-CHER (18), PAUDY (36), VALENCAY (36) et VATAN (36). La majorité des plantes parasitées présente encore rarement des symptômes directement visibles et quelques-unes seulement ont une croissance ralentie et leurs feuilles les plus externes s'affaissent. Après arrachage on s'aperçoit que les asticots creusent de profondes galeries sous l'épiderme du collet et des racines. Ces blessures risquent de permettre le développement de pourritures et d'entraîner à terme la disparition de nombreux pieds.

Sur choux les larves de Phorbia brassicae peuvent entraîner un dépérissement de 80 à 90 % des plantes attaquées.

Ces asticots vivent au dépens des cultures depuis plusieurs semaines et les premières pupes sont observées. La majeure partie des dégâts étant déjà réalisée, aucune intervention effectuée actuellement ne pourra donner de résultats satisfaisants.

Il convient cependant de surveiller les cultures pour voir à la fin de l'hiver si les cultures les plus touchées pourront être conservées.

Les semis les plus précoces qui étaient à proximité d'importantes repousses de colza il y a deux mois, semblent les plus touchés.

P 12,5

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

93, rue de Curambourg - B.P. 210

45403 - FLEURY LES AUBRAIS CEDEX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

25 NOVEMBRE 1977

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Nous demandons à tous nos abonnés de bien vouloir remplir le questionnaire ci-après, afin de connaître leur opinion (critiques, suggestions...) sur les Avertissements Agricoles diffusés par le Service de la Protection des Végétaux.

Les renseignements obtenus nous permettront de mieux apprécier vos besoins et de pouvoir ainsi, dans la mesure de nos possibilités, améliorer la qualité de notre service.

Ce questionnaire pourra nous être retourné par exemple en même temps que votre titre de paiement lors du réabonnement. Nous comptons sur une réponse de votre part et d'avance nous vous en remercions.

NOM : ______________________ Prénom : ______________________

Adresse : ______________________

______________________ Commune : ______________________

Code postal : ______________________ Bureau distributeur : ______________________

1°) A quel titre êtes-vous abonné?(cochez la (les) cases correspondantes) :

☐ Professionnel

☐ Agent ou organisme du secteur para-agricole (conseiller agricole, Coopérative...)

☐ Autres cas (à préciser)

☐ Amateur possédant :

- ☐ un jardin
- ☐ un verger
- ☐ une vigne

2°) Culture(s) pour laquelle (lesquelles) les Avertissements Agricoles vous intéressent. Encadrer la (les) culture(s) principale(s) et souligner les cultures secondaires éventuelles.

ARBORICULTURE : pommier - poirier - pêcher - cerisier - prunier - ______________________
Petits fruits (à préciser) : ______________________

VIGNE COLZA BETTERAVES SUCRIERES CEREALES MAIS

CULTURES LEGUMIERES (préciser les principales cultures) : ______________________

____

____

Autres cultures (à préciser) : ______________________

3°) Mentionnez éventuellement les problèmes techniques qui vous préoccupent, en fonction des cultures pour lesquelles les Avertissements Agricoles vous intéressent.

____

____

____

____

P200

4°) Etes-vous satisfait des informations fournies par les Avertissements Agricoles

Oui Non Si non, pour quelles raisons ?

5°) Souhaitez-vous :

- une information plus brève.............
- des articles de fond....................
- des informations plus précises en fonction des particularité de chaque région agricole..............................

- Suggestions :

6°) Présentation du bulletin

- Accordez-vous de l'importance à sa présentation : oui non
- Quelles améliorations éventuelles souhaiteriez-vous voir apporter à cette présentation :

7°) PHYTOMA vous intéresse-t-il ?

Oui non Pourquoi ?

8°) Elaboration des Avertissements Agricoles

-Savez-vous comment sont élaborés les Avertissements Agricoles ?

oui non

- Si vous n'êtes pas correspondant de la Station d'Avertissements Agricoles, souhaiteriez-vous le devenir et collaborer par des observations à l'élaboration des Avertissements Agricoles ?

oui non

9°) Critiques, suggestions diverses :

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Centre"

G. BENAS

P124